



Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

BE

1. **Débitrice: GP Concept Sàrl**, Gand-Rue 26, 2720 Tramelan
2. **Lieu et date de la mise aux enchères:** 2740 Moutier, 09.07.2014
3. **Salle de l'enchère:** 14.00 Heure, Salle de conférence de l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33.
4. **Les conditions de vente et l'état des charges seront disponibles à partir du:** 10.06.2014 jusqu'au 20.06.2014
 - 4.1 **Lieu de dépôt des conditions de vente:** Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Département poursuites.
 - 4.2 **Autres indications:** Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'OPFJB, Département poursuites.
5. **Echéance pour la remise:** 28.05.2014
6. **Objets des enchères:** Ban de Tramelan, feuillet no 451, Tramelan-Dessous, habitation/dépôt, 285 m², Grand-Rue 29, 2720 Tramelan, jardin, cour 90 m², surface totale 375 m².
Valeur fiscale : CHF 425'900.–
Valeur vénale : CHF 705'000.– (estimation de l'expert)
7. **Remarques:** La réalisation est requise ensuite de poursuite du créancier gagiste de 1er rang. L'immeuble sera vendu après une criée, à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer, séance tenante un acompte de CHF 120'000.00
Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse. Les chèques personnels ne sont pas acceptés. En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente. Le responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au sujet des conditions de vente au numéro suivant : 031/635.95.73 (M. Eschmann). Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE, du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères en raison d'une participation étrangères prépondérante.

Office des poursuites et de
faillites du Jura bernois

Département poursuites
2740 Moutier

01468255



Mittwoch - Mercredi - Mercoledì, 07.05.2014, No 87, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni Betriebsamtliche Grundstücksteigerung - Vente aux enchères forcée d'immeubles - Incanto di fondi a cura degli uffici d'esecuzione